



ALERTE AUX OBSTACLES AU COMMERCE



Rapport d'obstacle

Id

1804

Statut

Résolu - Guidance (Jours publié: 642)

Activité commerciale

Exportation de Côte d'Ivoire vers Australie

Date et lieu

06/06/2022 - Côte d'Ivoire

Description

Le camion transportant ma marchandise a été immobilisé par la police à la sortie de Korhogo malgré que le camion soit en règle

Type d'obstacle

Paiement informel (p.ex. pot-de-vin)

Règlement relatif à l'obstacle

Aucun règlement n'est à l'origine de l'obstacle

Produits concernés

080450 - Goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs

Secteur d'activité

Produits frais et produits agro-alimentaires bruts

Informations supplémentaires sur le produit

Mangue

Remarques et recommandations finales

Respect de la réglementation par les Forces de Défense et de Sécurité

Historique du rapport d'obstacle

Date	Statut	Détails
12/07/2022	Nouveau	
18/07/2022	En cours de résolution	Monsieur Votre obstacle est validé et est en cours de résolution Merci de faire confiance au MAOC
18/07/2022	Résolu - Guidance	Monsieur/Madame Il s'agit d'un cas de racket et de perception illicite. Si une telle situation se présentait opposez un refus de payer et contactez le Commandant OURA de l'unité de lutte contre le racket au numéro suivant: 01 01 11 11 87. Vous pouvez également contacter le centre d'écoute de l'Observatoire de la Fluidité des Transports sur le numéro du centre d'appel: 86 090 Et aux numéros mobiles suivants: 05 86 75 59 00/0586755902 Merci de faire confiance au MAOC